

Conférence de presse du 25.06.2021: informations de base sur le projet de TSF

Travail.Suisse Formation TSF est une organisation de formation continue active depuis 2017 dans toutes les régions linguistiques de Suisse et reconnue au sens de l'art. 12 de la loi sur la formation continue (LFCo). Les membres de TSF sont l'institut de formation ARC avec les syndicats Syna, transfair, SCIV, SwissPersona et l'association faîtière Travail.Suisse ainsi que le Centro di formazione professionale del sindacato OCST (CFP-OCST).

Le projet «Améliorer l'accès à l'offre publique de formation continue pour les personnes aveugles et malvoyantes» a reçu un soutien financier du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour la période 2017-2020 précisément dans le cadre de la LFCo. Cette loi a pour but de renforcer l'information, la coordination et le développement en matière de formation continue (art. 1 OFCo). Le SEFRI a conclu une convention de prestations avec Travail.Suisse Formation TSF, dans laquelle l'accent a été mis sur l'«accès à la formation continue pour les personnes handicapées». D'ailleurs, la loi se réfère de manière explicite aux personnes handicapées (art. 8b LFCO), qui doivent avoir les mêmes possibilités d'accès à la formation continue que les personnes valides.

Travail.Suisse Formation TSF a promu ce projet dans le but d'améliorer l'accès à l'offre publique de formation continue pour les personnes ayant des problèmes de vue. En ce sens, nous avons travaillé surtout avec des personnes malvoyantes. Leurs expériences nous ont aidé à comprendre ce qui rend plus facile ou plus difficile pour elles l'accès à la formation continue. D'autre part, nous avons recherché des établissements de formation disposés à collaborer à ce projet. Ce travail en commun a permis de développer une liste de critères qui fournit des informations sur ce qu'il faut prendre en considération afin que les personnes malvoyantes puissent participer avec succès à l'offre publique de formation continue. Cette liste indique les instruments de soutien des établissements de formation continue. Par exemple, les instruments numériques offrent de nombreux avantages aux personnes aveugles et malvoyantes pour affronter des situations quotidiennes tant dans la vie privée que sur le lieu de travail. Leur intégration dans la formation continue est aussi devenue plus aisée.

Nous sommes bien conscients de l'importance cruciale que revêt la formation continue pour le succès professionnel, toutefois, bien souvent, les offres de formation ne sont pas tout à fait adaptées aux aveugles et aux malvoyants.

Pour ce projet, nous avons collaboré étroitement avec la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (SBV-FSA) et les Universités Populaires Suisses (UP), avec lesquelles nous collaborerons également au cours du prochain quadriennat, de sorte que les mesures proposées dans la liste de critères puissent vraiment être implémentées dans le cadre de cours de formation continue.

Pour approfondir le contenu de la liste de critères, je laisse la parole à Marie-Thérèse Weber-Gobet, conseillère de TSF. Ensuite, Noemie Maibach, responsable de projet AUPS, nous parlera de l'implémentation pratique de la liste de critères, puis Daniela Moser de la FSA soulignera l'importance du projet pour les aveugles et malvoyants.

Giuseppe Rauseo, président de TSF